Image not found or type unknown

Formulaire 48N jamais reçu lors de 2 passages à 6 points

Par **paula jo**, le **03/08/2011** à **12:25**

Bonjour,

je suis passée par deux fois en dessous de 6 points en 2008 puis après un stage en 2009/10.
or je n'ai jamais reçu le formulaire recommandé 48N m'en informant.
Puis je alors contester la perte de mes points et est-il encore temps de le faire ?

merci

Par **Tisuisse**, le **03/08/2011** à **16:53**

Bonjour,

NON, cela n'était pas une obligation à cette époque et c'est à vous, et vous seule, qu'il appartient de suivre l'évolution de votre capital-points.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés